



**LE PAYS
DE BOURGES**

Avec vous, nous préparons demain ...



La newsletter

Quoi de neuf au Pays de Bourges ?

Lancement de Ferme-Abeille-Biodiversité



Le 11 Mars 2014, au lycée agricole du Subdray, le Pays de Bourges et trois de ses partenaires (la Chambre d'Agriculture du Cher, la Fédération Départementale des Chasseurs et Nature 18) ont officialisé le lancement du projet.

Ferme-Abeille-Biodiversité est un programme d'actions favorables à la biodiversité, mis en place sous l'égide du futur Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays 2014-2019, grâce à une collaboration entre agriculteurs et apiculteurs qui vont s'engager dans celui-ci pour 5 ans.

Cette initiative novatrice est née de la volonté des membres partenaires de travailler, en symbiose, vers 3 objectifs principaux :

- favoriser les pollinisateurs et promouvoir l'apiculture,
- susciter les échanges entre agriculteurs et apiculteurs,
- sensibiliser le grand public à la biodiversité.

Ferme-Abeille-Biodiversité s'étend sur un territoire représentatif de la Champagne Berrichonne de 8 700 ha, répartis sur les communes de : Trouy, Le Subdray, Lissay-Lochy, Arçay, St Caprais, Levet, Lunery et Bourges et concerne une cinquantaine d'agriculteurs.

Pour plus de renseignements, contactez Claire SCHNEIDER au Pays de Bourges : 02 48 26 82 51 ou

consultez la page [Ferme-Abeille-Biodiversité](#) de notre site Internet.

Favorisez la biodiversité, semez des jachères !

Depuis plusieurs années, la Fédération Départementale des chasseurs, le Conseil général, les 5 Pays du Cher et la chambre d'Agriculture du Cher ont mis en oeuvre une opération intitulée «Jachères et espaces fleuris et apicoles». En 2013, 55 ha de jachères fleuries et 65 ha de jachères apicoles (favorables aux abeilles) ont été implantées sur le département.

Au-delà de leur intérêt esthétique, les jachères fleuries et apicoles diversifient les milieux, renforcent les colonies d'abeilles et constituent un formidable refuge pour toute la faune.

Retrouvez le dépliant [ICI](#).

Des sachets (20 ou 200 m²) seront prochainement disponibles au Pays de Bourges.

N'hésitez pas à nous contacter pour passer votre commande au 02 48 26 82 51 ou par mail

environnement@paysdebourges.fr.

Pour de plus grandes superficies, contactez la Fédération Départementale des Chasseurs au 02 48 50 05 29.



Que se passe-t-il près de chez vous ?



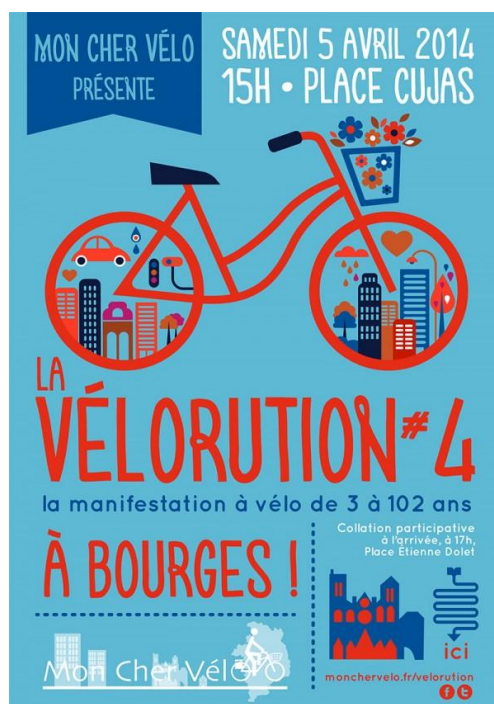
C'est la semaine du développement durable

- le 03/04/14 : de 14h à 15h30 : découvrez les serres municipales sous un angle inhabituel en expliquant comment, au quotidien, les jardiniers s'attachent à préserver l'environnement pour produire les fleurs et plants qui ornent la Ville tout au long de l'année.
- le 04/04/14 : de 9h30 à 11h : visitez la chaufferie au bois de la ville qui alimente quelque 4 000 logements sociaux et de nombreux équipements (centre nautique, salle des fêtes de la Chancellerie...).
- Durant cette visite détaillée, vous suivrez le parcours du bois, de son arrivée jusqu'à son brûlage.
- le 04/04/14 : de 14h à 17h : Observez les pics verts et autres hérons cendrés du lac du Val d'Auron (espace naturel sensible) accompagné d'un animateur de Nature 18, avec lunettes et jumelles. Des visites du site seront organisées au cours de l'après-midi pour découvrir en détails la zone protégée.

Toutes ces animations et visites sont gratuites.

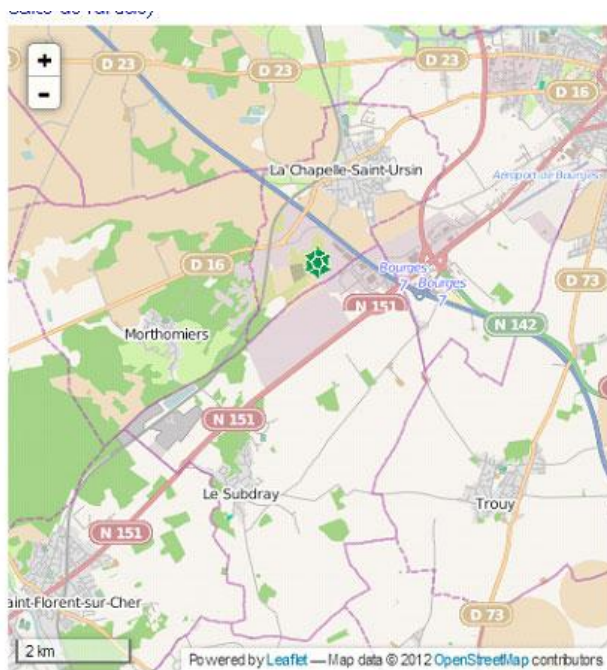
Il est toutefois nécessaire de réserver auprès de la Direction du Développement durable de la Ville de Bourges (02 48 57 81 86) qui indiquera le lieu précis du rendez-vous et d'éventuelles informations pratiques, ou consultez le site de la ville de Bourges : http://www.ville-bourges.fr/agenda/semaine_du_developpement_durable--3324

Evènement Mon Cher Vélo ce samedi !



Plus d'informations sur le site de l'association : <http://monchervelo.fr/>

La 168ème réserve naturelle nationale est située dans la zone péri-urbaine de Bourges



Le périmètre de la réserve, d'environ 81 hectares, est composé de trois secteurs distincts dans les communes de la Chapelle-Saint-Ursin et de Morthomiers. Le site est original, car c'est une aire de refuge pour un certain nombre d'espèces qui s'y sont installées parfois depuis une centaine d'années, et s'y sont maintenues grâce aux conditions climatiques particulières liées à la convergence d'influences océaniques, méditerranéennes et montagnardes.

La réserve inclut neuf habitats naturels dont trois sont prioritaires en ce qui concerne la protection des espèces au niveau

européen. La flore y est exceptionnelle : elle comprend 70% des espèces remarquables identifiées sur les pelouses calcicoles et milieux associés du Berry. La faune comporte différentes espèces remarquables ou protégées comme le lézard vert, six espèces de chauves-souris, et grand nombre d'espèces d'oiseaux dont quatre protégées au niveau européen : l'alouette Lulu, la pie-grièche écorcheur, le busard cendré et le busard Saint-Martin.

Ainsi, la réserve naturelle des Chaumes du Verniller s'ajoute aux quatre autres réserves naturelles nationales déjà créées dans la région Centre.

Images et informations complémentaires sur le site de la Chapelle Saint Ursin : <http://www.lachapelle-saint-ursin.fr/la-chapelle-saint-ursin/presentation/zone-naturelle>

Côté Région et Partenaires

Un site sur les matériaux bio-sourcés d'origine animale ou végétale

Cette association Envirobot Centre a été créée en octobre 2009 sous l'impulsion de l'ADEME et du Conseil Régional du Centre.

Ayant pour vocation de rassembler l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche d'amélioration de la Qualité Environnementale du Cadre Bâti (QECB) en région, la création de cette association a été soutenue par les organisations professionnelles régionales CAPEB et FFB, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre, l'association QUALIBAT et la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment.

Ouverte à tous les acteurs professionnels publics et privés, cette association représente un outil d'amélioration continue.

Leur activité est basée sur trois "piliers" :

1. [L'observatoire des réalisations](#) : dont l'objectif vise à vous présenter les retours d'expériences sur des bâtiments exemplaires en région Centre.
2. La capitalisation de la [ressource documentaire](#)
3. L'accompagnement des acteurs : Pour leur montée en compétence dans le domaine de la QECB et qui peut se traduire par la réalisation de rendez-vous thématiques, de groupes de travail mais également au travers de conseils, d'accompagnement et de mise en relation des acteurs.

<http://www.envirobotcentre.com/>

Espace communication

En attendant l'Infos Pays n°3 prévu pour juin, vous pouvez consulter les précédentes éditions dans l'[espace communication](#) de la rubrique Pays de Bourges de notre site Internet où vous retrouverez également les magazines de nos partenaires.

Contact : www.paysdebourges.fr ou 02 48 26 82 51 ou secretariat@paysdebourges.fr